

Famille

Réinscription

Fiche d'adhésion à l'A-S-B et inscriptions aux activités 2021-2022

Nom (s) : _____ **Prénom(s) :** _____ **Né(e) (s) le** ___/___/___

Représentant légal : _____

Adresse : _____

tél dom : _____ **tél port :** _____

Email (en majuscules) : _____ @ _____

Horaires et tarifs (Horaires et tarifs détaillés, remis sur autre document + Voir au verso * 1).

Gymnastique		Football			Danse		
Activités	Cocher la case	Catégorie	Années de naissance	Cocher la case	Cours	Age	Cocher la case
Gym Bien Être		U6-U7	2015-2016		Eveil	4-5 ans	
Mouvement et relaxation		U8-U9	2013-2014		Initiation	6-7 ans	
Yoga Hatha	1	Vétérans	avant 1987		Modern Jazz	8-10 ans	
	2					11-13 ans	
Pilates	1					14 ans et +	
	2					Adultes	
Fitness					Street Jazz	12-13 ans	
Step					14 ans et +		
Qi Gong		Marche nordique					

DOCUMENTS A FOURNIR AVANT LE 30/09/2021

- Certificat médical ou questionnaire de santé
- Règlement de la cotisation (*Tarif idem saison 2020-2021, sauf Marche nordique*)

MODES DE REGLEMENT POSSIBLE

- Chèques (voir*2) (1,2 ou 3) Espèces Bons Loisirs CAF Chèques ANCV

Tickets PASS+ Yvelines acceptés pour les collégiens et jusqu'à 18 ans
 (jusqu'à 60€ cf www.passplus.fr)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES : Réduction Familiales et Multi-Activités de **20€** (à compter de la 2ème)

Autorisation Parentale pour enfant mineur (voir *3) OUI NON

Droit à l'image (voir *4) OUI NON

Père , mère , représentant légal (préciser Nom et Prénom)

Cours vidéo en direct : Je déclare être dans l'impossibilité de suivre ces cours (voir*5)

Assurance Complémentaire (voir *6)

**Validation définitive de l'Adhésion et de l'Inscription aux activités choisies,
 à réception du règlement à l'ordre de l'association « Amicale Sportive Bonneloise »**

Date & Signature

1. HORAIRES ET TARIFS

- Tarif incluant l'adhésion à l'association et les frais de licence aux fédérations concernées
- Les cours ont lieu hors périodes de vacances scolaires

2. RÈGLEMENT PAR CHÈQUES

- Les chèques doivent être à l'ordre de l'**Amicale Sportive Bonneloise** (A.S.B.)
- Marquer derrière chaque chèque le **nom et prénoms** des adhérents concernés.
- En cas de paiement en plusieurs fois, les chèques seront **tous datés du jour de l'inscription.**

3. AUTORISATION PARENTALE

- Le signataire autorise l'éducateur sportif ou le professeur à faire prendre en charge son enfant par le corps médical en cas d'urgence.
- En attendant de fournir le certificat médical obligatoire demandé par l'A.S.B., j'autorise mon enfant à participer à l'activité. Je m'engage à fournir un certificat médical pour mon enfant ou moi-même courant septembre. A compter du mois d'octobre, l'accès aux cours ne sera possible que si le dossier est complet (certificat médical, bulletin d'inscription, règlement et autorisation parentale).

4. DROIT à l'IMAGE

- Le signataire autorise l'Amicale Sportive Bonneloise, à le photographier et/ou filmer et à utiliser son image (site web, affiches, flyers...)
- Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément :
 - de procéder à une exploitation des photographies et/ou films susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation,
 - d'utiliser les photographies de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste ou toute autre exploitation préjudiciable.
- Le signataire reconnaît être entièrement rempli de ses droits et ne pourra prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.
- Pour tout litige, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux compétents statuant en droit français.

5. COURS VIDEO EN DIRECT

En cas d'arrêt ou de suspension des cours en présentiel pour un motif non imputable à notre association et, en cas d'obligation, l'ASB se réserve le droit de mettre en place des cours de remplacements en Vidéo en direct aux jours et horaires habituels.

Sauf en cas d'impossibilité formelle de ne pas pouvoir assister (suivre) à cette forme de cours, ce remplacement ne donnera pas systématiquement lieu à indemnisation (remboursement ou avoir).

6. ASSURANCE COMPLEMENTAIRE

Les fédérations de certaines activités propose une assurance complémentaire.

Si vous souhaitez souscrire à cette dernière, veuillez-nous le signaler.